



## PACTE pour la TRANSITION à SADIRAC

### CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE COMMUNE DE DEMAIN

Signé

Entre **le Collectif Citoyen Sadirac-Transition**

Et **les candidats de la liste "J'aime Sadirac" de Patrick GOMEZ**

**Le Pacte pour la Transition à Sadirac répond aux trois principes du Pacte national pour la Transition soutenu par une soixantaine d'associations nationales (cf pacte-transition.org).**

#### **Principe A : Sensibilisation et formation**

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics, élu.es, agent.es territoriaux, habitant.es, acteurs économiques...

#### **Principe B : Co-construction des politiques locales**

Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu.es, citoyen.nes, agent.es et représentant.es des acteurs locaux pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

#### **Principe C : Intégration des impacts à long terme de l'urgence climatique et sociale**

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

**Construire ensemble  
les communes de demain**

## A/Démocratie locale : Transition vers une démocratie citoyenne

A1 Créer une assemblée communale participative de citoyens sadiracais : la municipalité fera appel au volontariat, et 26 membres seront tirés au sort; avec un souci de représenter la population de Sadirac, la parité H/F, et les tranches d'âge.

A2 Nommer un Adjoint chargé de l'Ecologie, du Développement économique, de l'Urbanisme et de l'Environnement avec deux conseillers nommés, dont un adjoint délégué, chargés l'un de l'Ecologie, l'autre de l'Urbanisme.

A3 Faire, dans un bulletin municipal beaucoup plus complet, une plus large place aux associations et une place systématique à la thématique Transition démocratique, écologique et sociale ; cette thématique sera déclinée par ailleurs sur le site de la mairie.

A4 Redonner son sens à la délibération : faire bien fonctionner l'assemblée communale consultative (cf création A1) en amont des décisions pour construire des projets et évaluer les coûts; communiquer sur le site de la mairie, en amont des réunions du Conseil municipal l'ordre du jour, les explications et enjeux des décisions qui y seront débattues. *Commentaire : éviter le "trop de réunions".*

A41 Faire une communication adaptée sur le site de la mairie, avec les ordres du jour, et les textes nécessaires. Faire appel aux compétences des citoyens si le besoin s'en fait sentir, pour participer aux commissions.

A5 Organiser des sessions de formation destinées aux habitants en collaboration avec le Collectif sadiracais sur la Transition démocratique, écologique et sociale. *Commentaire : ceci sera programmé dans le cadre de l'Assemblée communale. En cas de difficulté la question sera tranchée par le maire ou son premier adjoint.*

A6 Programmer l'installation d'une maison citoyenne destinée à accueillir les associations, les réunions de formation et d'information sur la démocratie participative et la co-construction, et en attendant dédier un espace communal à ces objectifs.

## B/ Urbanisation, foncier, filières paysannes et alimentation : Transition vers une commune sobre qui maîtrise son urbanisation et qui développe une agriculture durable

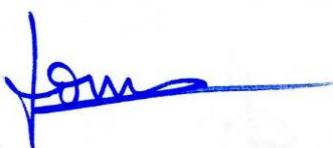
B1 Installer un observatoire du foncier à Sadirac (cf Projet Territorial Cœur de l'Entre Deux Mers) : pour collecter, analyser, diffuser les informations sur l'évolution du foncier à Sadirac (types de propriétés, cadastre, nature des terres, etc...en lien avec le PLUI, Plan local d'urbanisme intercommunal) pour réaliser le point B2 .

B2 Mieux réguler l'urbanisation en adoptant des critères liés aux équipements collectifs nécessaires au bien vivre et au Vivre ensemble des sadiracais.es (cf écoles, accès sécurisés aux équipements collectifs pour les piétons et les vélos, équipements culturels, sportifs, sociaux, espaces verts publics etc...). *Commentaire : regret que la commune n'ait pas de réserve foncière; il conviendra d'actionner tous les leviers possibles pour freiner le développement de constructions loin des réseaux et équipements collectifs de toute nature.*

B3 Privilégier, encourager des investissements en écoquartiers et/ou en habitats participatifs. *Commentaire : Utiliser tous les leviers possibles malgré la difficulté de susciter un ou des projets de constructeurs (habitudes des lotisseurs et des demandeurs en faveur des maisons particulières).*

B4 Encourager, soutenir la mise à disposition de logements locatifs de bonne qualité énergétique et écoresponsable à loyers modérés .

B5 Adopter une politique volontariste de limitation voire d'arrêt de l'artificialisation des sols.



B6 Sauvegarder la ZAP (Zone Agricole Protégée) et lui redonner son sens en organisant cet espace dans le sens de la Transition écologique et sociale.

B7 Encourager l'installation de fermes ou micro-fermes (génératrices d'emploi) avec du maraîchage, des cultures, de l'arboriculture bios ou en agriculture raisonnée pour alimenter des circuits courts.

B8 Contacter la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour concrétiser le point B7.

B9 Augmenter l'offre d'alimentation bio, raisonnée, diversifiée et en circuit court dans la restauration collective (repas des élèves, repas portés à domicile) en développant le point B7.

B10 Faire l'état des lieux de la distribution d'eau : la ressource en eau est-elle suffisante compte tenu de l'évolution de l'urbanisme et des pertes dans le réseau. Faire l'état des lieux de la collecte et du traitement des eaux usées.

### C/ Mobilités : Transition vers des mobilités moins polluantes, sécurisées, et vers un réseau de circulation douce pour piétons et vélos

C1 Adopter une politique d'investissements prioritaires pour redonner aux piétons et vélos le droit de circuler en sécurité pour accéder aux équipements collectifs et pour aller d'un quartier à l'autre . *Commentaire : partager la voie publique avec le respect des uns et des autres, piétons, cyclistes, automobilistes.*

C11 Investir dans des trottoirs et des fossés aménagés pour circuler à pied voire à vélo en vue d'accéder aux écoles, aux arrêts de bus 403,404 , 406 et 407, en étudiant l'option la plus écoresponsable (matériaux, entretien, préservation du vivant).

C12 Rouvrir et entretenir pour un usage piéton facile les chemins communaux afin de tisser un réseau de liaisons à pied de tous les quartiers de Sadirac vers les équipements publics, et de quartier à quartier; cartographier ce réseau. *Commentaire : faire préalablement un inventaire exhaustif, avec les associations concernées, de tous les chemins, pour définir s'ils sont communaux ou privés.*

C13 Tisser un réseau vélo sécurisé pour atteindre la piste cyclable et les principaux équipements publics ainsi que les commerces et cartographier ce réseau.

C14..Vélos : Installer des arceaux de parking pour les vélos près des équipements publics et des systèmes de parkings anti-vols près des arrêts de bus.

C2..Organiser des espaces de circulation apaisée dans les deux coeurs de Sadirac, au Bourg et à Lorient. *Commentaire : "apaisée", cela signifie très faible vitesse avec la priorité donnée aux personnes les plus vulnérables, et respect réciproque conducteurs/piétons/cyclistes; proposer des solutions au Conseil Départemental, décideur.*

C22 Organiser la circulation de façon à contraindre les véhicules à respecter le 20 à l'heure ou le 30 à l'heure sur une surface continue pour le point C2

C23 Faire l'inventaire des parkings (véhicules et vélos) et installer une signalétique incitative pour utiliser tous les équipements existants avant d'étudier l'installation de nouveaux parkings de véhicules à moteur (avec des panneaux incitatifs).

C3 Sécurité : Organiser des actions de sensibilisation des habitant.es sur la nécessité du partage des voies publiques avec les piétons et vélos dans notre commune comme ailleurs.

C4 Accès écoles : Réorganiser les accès aux écoles pour assurer la sécurité des piétons et des vélos, notamment en régulant les flux de véhicules sur les parkings et sur les voies publiques à proximité des écoles, en suscitant la co-construction de solutions avec les parents d'élèves.

C41 Pour diminuer le nombre de véhicules accédant aux écoles : populariser le covoiturage, organiser des pédibus, redéployer les véhicules de transport communaux.

C42 Organiser la présence d'adultes aux heures de pointe d'entrée et de sortie des écoles . *Commentaire : le policier municipal étant mobilisé à Sadirac-Lorient compte tenu de la dangerosité de la D671, organiser un système pour les écoles du Bourg.*

C5 Transports en commun : Pour tous les trajets Négocier avec la Région des tarifs très bas pour l'accès aux bus 403,404, 406 et 407 (internes à Sadirac, de Sadirac à Créon, de Sadirac à Camblanes, de Sadirac à Fargues St Hilaire). *Commentaire : la compétence étant du ressort de la Région il faut plaider à ce niveau pour organiser un système où le tarif pour de petits trajets soit compétitif ; il faudrait organiser avec la Communauté de Communes un Pass CCC avec des aides éventuelles pour les plus modestes.*

C6 Organiser l'instauration et la communication de différents modes de covoiturage par quartier ou réseaux d'amis (avec internet ou pas) en organisant une plateforme sur le site de la mairie gérée par les utilisateurs.

C7 Véhicules communaux de transport des personnes : Redéployer les véhicules de transport communaux en actualisant régulièrement l'état des besoins.

C8 Innovation : Entreprendre une étude de l'implantation d'un système de Tuk tuk électrique pour Sadirac.

*Commentaire : les véhicules électriques fonctionnent avec des batteries et se pose alors le problème de l'empreinte carbone pour leur fabrication . Il faut étendre cette étude à tout système de navette alternatif pour réduire la pollution.*

C81 Etudier la mise en place d'un projet participatif et d'insertion de jeunes et de personnes au chômage pour créer un système de navettes électriques en liaison avec des écoles/un lycée professionnel/ le Pôle Territorial, le Département, la Région. *Commentaire : idem C8.*

#### **D/ Consommation éco-responsable : Transition vers la sobriété, l'autonomie énergétique et la sauvegarde de notre patrimoine naturel**

D1..Organiser un état des lieux des équipements et bâtiments communaux sous l'angle de :

- La consommation d'énergie

- L'émission de pollution (des véhicules, des fournitures utilisées, de l'utilisation non raisonnée du numérique etc...).

D2 En fonction du point D1 mettre en place un plan de rénovation énergétique et écoresponsable des équipements et bâtiments communaux en vue de diminuer la consommation d'énergie et la pollution

D3 Développer une politique d'achats par la commune de fournitures et matériels écoresponsables en s'appuyant sur les recommandations de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) tout en s'assurant de la qualité des fournitures permettant une limitation de leur consommation. *Commentaire : dans la mesure du possible et de façon pragmatique.*

D4 Faire le bilan de la consommation énergétique de l'ensemble de la commune de Sadirac et mettre en place un plan d'investissements publics pour fournir en énergie renouvelable la presque totalité, à terme, de l'énergie utilisée. *Commentaires : pour ce qui est du domaine privé, la commune ne peut se substituer aux particuliers mais elle relaiera l'information; pour ce qui est de l'électricité la ferme solaire (privée) photovoltaïque produit l'équivalent de la consommation de la totalité de la commune de Sadirac.*

D5 Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation aux pratiques de sobriété et de consommation écoresponsables, de calcul de son empreinte écologique etc..., et des défis ludiques "familles zéro déchet", "famille écoresponsable" etc...

D6 Encourager, susciter des pratiques d'économie circulaire : vêtements, chaussures, outils, équipements/matériels scolaires ou sportifs etc...

D7 Soutenir la création d'un atelier-réparation/recyclerie à Sadirac . *Commentaire : à partir du moment où il y a un ou des porteurs de projet(s).*

D8 Proposer le service à domicile de certains équipements comme le broyeur de déchets végétaux (avec information sur l'utilisation des broyats dans les jardins). *Commentaire : le nouveau système proposé par le SEMOCTOM est un progrès mais il faut aussi un système complémentaire d'aide à domicile.*

D9 Encourager la mise en commun d'outils entre voisins. *Commentaire : pourquoi pas la création d'une association qui se chargerait aussi d'alimenter le site de la mairie.*

D10 Déchets : appuyer les initiatives du SEMOCTOM, d'Entre2Mondes, de la Cabane à Projets en les relayant activement dans Sadirac (tri, broyage des déchets verts etc...)

D11 Alerter la municipalité en cas de dépôt sauvage de déchets : Le réseau de citoyens/référents par quartier "voisins attentifs et attentionnés" sera le relais vis à vie de l'équipe municipale. *Commentaire les employés communaux ont déjà beaucoup de travail : leur mission sera d'écouter les remarques de riverains et d'informer leur hiérarchie.*

D12 Trame verte : ne pas entamer et au contraire augmenter la trame verte aussi bien par le respect de la ZAP que par l'encouragement à des pratiques de jardinage, de création d'espaces verts, d'implantation de haies vives communales (par ex dans les écoles) ou particulières (jardins des habitant.es).

D13 Valoriser le patrimoine naturel de Sadirac : instaurer plusieurs zones de préservation de la biodiversité, aptes à permettre l'observation pour tous les publics dont les écoles/collèges/lycées/universités/associations comme la LPO.

D14 Faire le bilan des activités polluantes à Sadirac et s'engager vers le "zéro pesticide" en popularisant, en utilisant toutes les méthodes alternatives à disposition aujourd'hui.

D15 Mettre en place des zones de non traitement par les pesticides (principe de précaution- précaution pour la santé des habitant.es).

D16 Trame bleue : encourager, susciter, soutenir l'équipement des bâtiments en récupérateurs d'eau de pluie et en priorité dans les bâtiments communaux .

D17 Mettre en valeur le patrimoine local "bleu": sources, lavoirs, ruisseaux, rivière.

D18 Zones humides : protéger les zones humides et les bordures de cours d'eau (ripisylve.)

D19 Eau : en fonction du bilan du réseau de distribution d'eau à Sadirac établir un plan d'investissements pour arrêter les fuites ( près de 30%???) et le mettre à niveau en tenant compte de l'urbanisation présente et à venir.

D20 Eaux usées : en fonction du bilan du réseau de traitement des eaux usées à Sadirac établir un plan d'investissement pour le mettre à niveau en fonction de l'urbanisation présente et prévue.

D21 Trame noire : Après concertation avec les habitant.es signer et respecter la Charte pour un éclairage durable

D22 Ne pas installer de nouveaux panneaux lumineux compte tenu de la pollution induite...Eteindre les deux panneaux existants à la nuit tombée en tenant compte du D21

**E/ Le "Vivre Ensemble", inclusion questions sociales : Transition vers un village humain, accueillant et dynamique**

E1 En concertation avec le CCAS, la Communauté de Communes et la Cabane à Projets organiser à Sadirac des permanences et des animations de la Cabane à projets (Centre Socioculturel Intercommunal).

E2 Développer encore plus les actions d'insertion/inclusion par des activités ludiques, culturelles, d'échange de savoirs et savoir-faire etc...

E3 Appuyer la mise en place de logements de dépannage pour des personnes en situation d'urgence temporaire en concertation avec la Communauté de Communes.

E4 Faire l'état des lieux des logements locatifs à Sadirac et de leurs caractéristiques pour favoriser l'accès à des logements dignes aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion.

E5 Organiser l'insertion/l'inclusion en organisant des ateliers mixtes d'utilité locale avec des employés communaux, des habitant.es, des personnes en difficulté comme des jardins partagés, des équipes de réouverture et d'entretien des chemins communaux...*Commentaire : en fonction des compétences et de la disponibilité du personnel concerné, avec l'étude d'un tutorat.*

E6 Rénover le bâtiment socioculturel pour que la totalité de la surface, rez-de-chaussée et étage, puisse accueillir le publics de tous âges, et de toutes conditions, pour une société plus inclusive. Ceci en lien avec la bibliothèque et la Maison de la Poterie, la Halle et le jardin des enfants.



Sadirac le 10 Mars 2020

P/ la liste "J'aime Sadirac"

P/le Collectif Citoyen Sadiracais-Transition

[jaimesadirac@bbboxx.fr](mailto:jaimesadirac@bbboxx.fr)

[www.jaime-sadirac.fr](http://www.jaime-sadirac.fr)

[sadiractransition@gmail.com](mailto:sadiractransition@gmail.com)

[www.sadiractransition.fr](http://www.sadiractransition.fr)

Patrick Goméz

Jon

**Construire ensemble  
les communes de demain**

6

An Limouzine-Goméz  
Anne Limouzine-Goméz

Yannick Goméz